



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E103448

VALABLE JUSQU'AU 07/07/2025

ÉDITÉ LE 24/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 04/10/1999

Forme juridique : EIRL

Capital : DEPUIS LE 19/04/2024
0

Raison sociale : MOUETAUX PATRICK

20 RUE DES TILLEULS
72130 SOUGE LE GANELON

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM

Siret : 424 587 368 00012

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 3270010

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 161015214 X 001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 161015214 X 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2024

Téléphone : 02 43 33 89 94

Portable : 06 03 04 52 37

Fax :

Site Internet : /www.electricite-plomberie-fresnaysurthe.fr/

E-mail : patrick.mouetaux@wanadoo.fr

Responsabilité légale :

MOUETAUX PATRICK CHEF D'ENTREPRISE

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	16/03/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	23/06/2021
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	29/05/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	29/05/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'ANGERS
81, RUE DES PONTS DE CE
49000 ANGERS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.